



CENTRE PERELMAN
DE PHILOSOPHIE DU DROIT

www.philodroit.be

ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Les grands défis de la justice et du droit
global – *Combattre les discriminations*

Isabelle Rorive – 10 février 2015

La perception de la discrimination dans l'UE

« La discrimination est encore considérée comme un phénomène commun dans les Etats membres de l'UE. Les trois motifs les plus largement perçus sont 'l'origine ethnique' (56%), 'un handicap' (46%) et 'l'orientation sexuelle' (46%) »

(Eurobaromètre spécial 393)

Le marché de l'emploi en Belgique est fondé sur une « *ethnostratification* »

« Le fait que le marché du travail dépend, à ce point, de la nationalité ou des origines des postulants et travailleurs, n'est pas un élément conjoncturel ou incident, il est structurel : le racisme structure les mondes de l'emploi et du travail »

Affiche du MRAP (2000)

Discriminations à l'embauche
en France



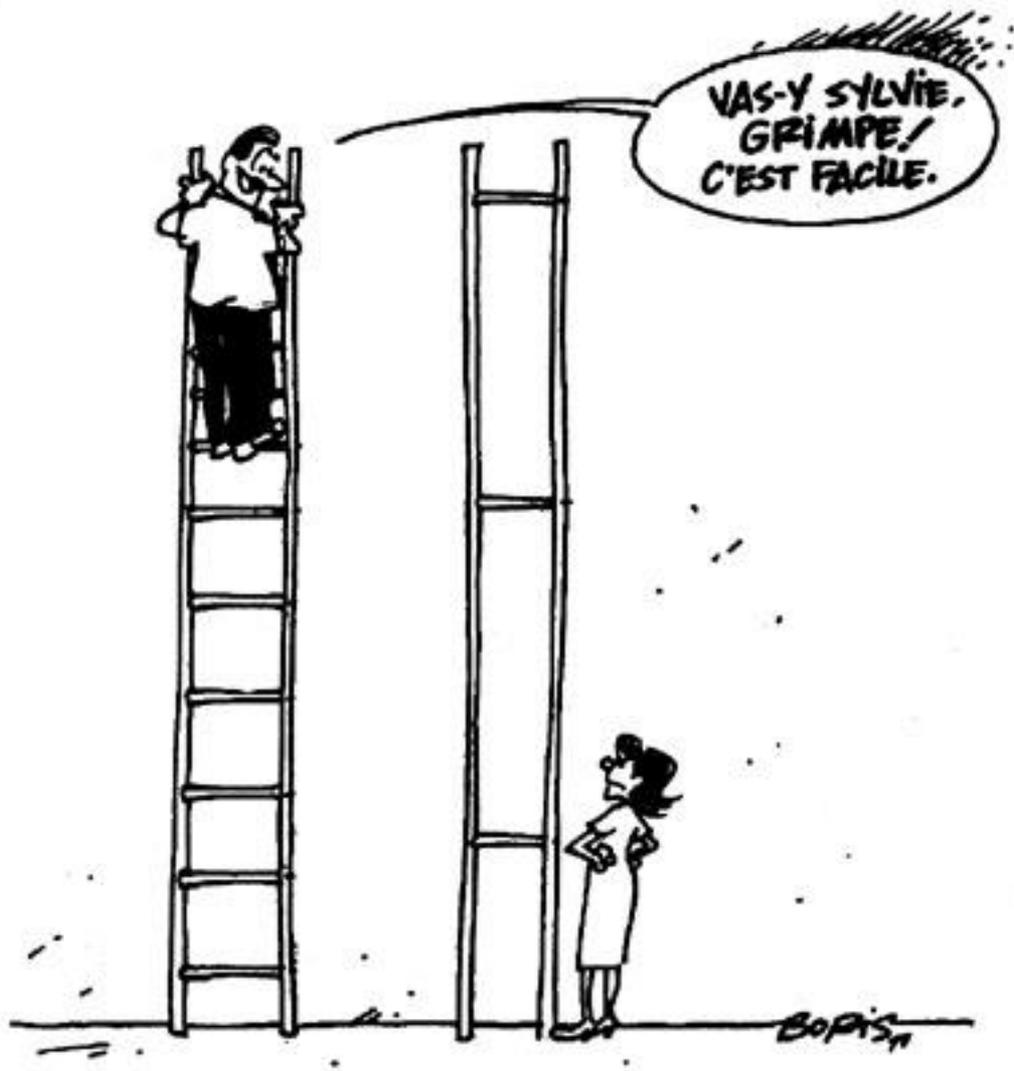
par Charb

- Rapport 2014 de l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes:
 - salaire horaire brut – 10 %
 - salaire annuel brut – 22 %
- Rapport 2014 de la DG Justice:
salaire horaire brut avec un écart salarial > 20 % en Allemagne, Autriche, Estonie, Hongrie, République tchèque et Slovaquie

(les salaires élevés viennent de Mars,
les bas salaires de Vénus...)



*« Cet écart existe en dépit du niveau de qualification généralement plus élevé des femmes. Ainsi, en 2012, 83 % en moyenne des jeunes femmes dans l'Union européenne étaient titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires, contre 77,6 % de leurs homologues masculins. Les femmes représentaient également 60 % des diplômés universitaires au sein de l'UE »
(Rapport 2014 de la DG Justice)*



Mariage pour tous

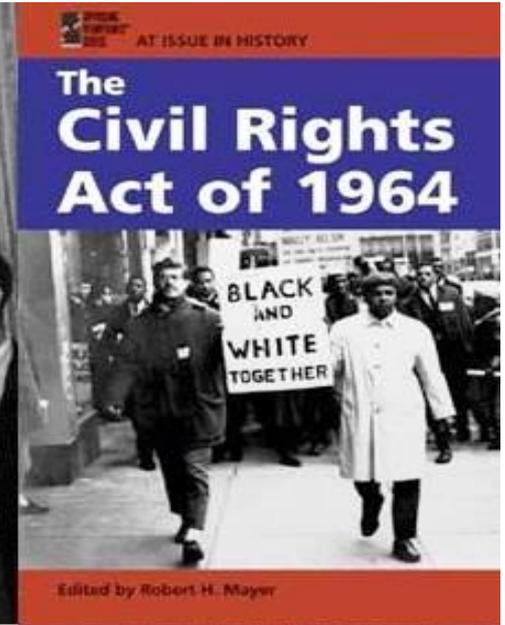
11 pays européens (dont 9 membres de l'Union européenne) reconnaissent le mariage homosexuel :

- les Pays-Bas (2001),
- la Belgique (2003),
- l'Espagne (2005),
- la Suède (2009),
- la Norvège (2009)
- le Portugal (2010)
- l'Islande (2010)
- le Danemark (2012)
- la France (2013)
- la Grande-Bretagne (2013)
- le Luxembourg (2014)

L'accès aux biens et services



Civil Rights Act (1964)



Griggs v. Duke Power (US 1971)

MR. CHIEF JUSTICE BURGER delivered the opinion of the Court:

*« Congress has now provided that tests or criteria for employment or promotion may not provide equality of opportunity **merely in the sense of the fabled offer of milk to the stork and the fox.** On the contrary, Congress has now required that the posture and condition of the job seeker be taken into account. It has -- to resort again to the fable -- provided that the vessel in which the milk is proffered be one all seekers can use. **The Act proscribes not only overt discrimination, but also practices that are fair in form, but discriminatory in operation.** The touchstone is business necessity. If an employment practice which operates to exclude Negroes cannot be shown to be related to job performance, the practice is prohibited. »*

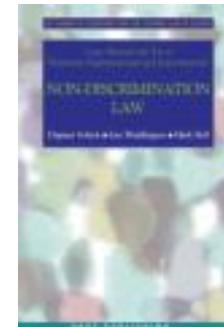
Directive 2000/78/CE

« Les EM *peuvent* maintenir dans leur législation nationale [...] ou prévoir dans une législation future reprenant des pratiques nationales existant à la date d'adoption de la présente directive des dispositions en vertu desquelles, dans le cas des activités professionnelles *d'églises et d'autres organisations publiques ou privées dont l'éthique est fondée sur la religion ou les convictions*, une différence de traitement fondée sur la religion ou les convictions d'une personne ne constitue pas une discrimination *lorsque, par la nature de ces activités ou par le contexte dans lequel elles sont exercées, la religion ou les convictions constituent une exigence professionnelle essentielle, légitime et justifiée eu égard à l'éthique de l'organisation.* (...) » (art. 4, § 2)

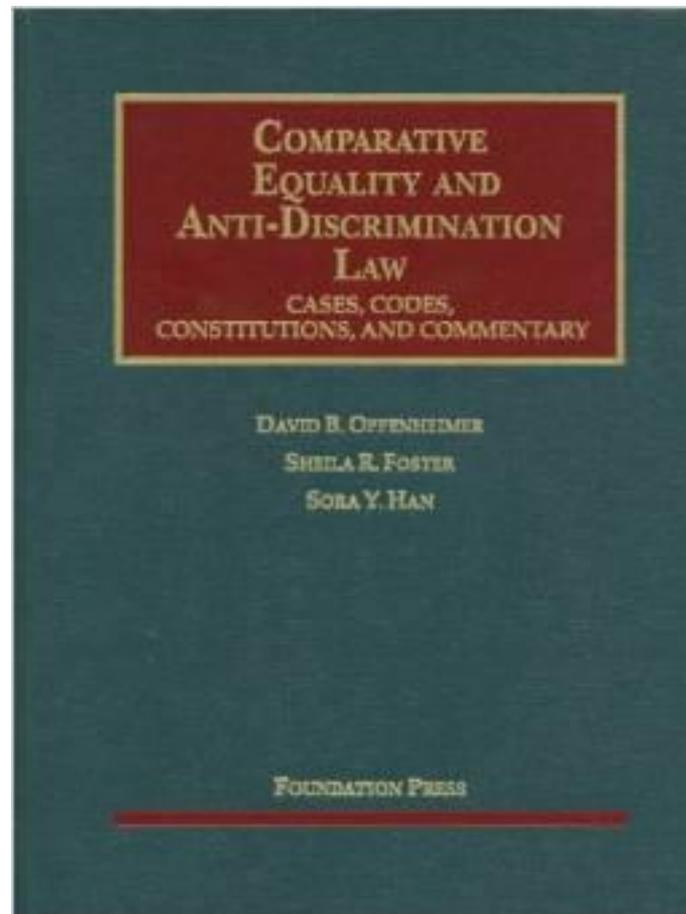
Ius Commune Casebook ...

Ius Commune Casebook for the Common Law of Europe

**Cases, Materials and Texts on National, Supranational
and International Non-Discrimination Law**



Oppenheimer, Foster and Han's Comparative Equality and Anti-Discrimination Law: Cases, Codes, Constitutions and Commentary









CENTRE PERELMAN
DE PHILOSOPHIE DU DROIT



www.philodroit.be

ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES